

ANALYSE D' HABITAT ET DE CONNECTIVITE DANS LA VALLEE DE LA DYLE ET LES MILIEUX ENVIRONNANTS : LE BLAIREAU (Meles meles) COMME ESPECE INDICATRICE ; PROPOSITIONS CONCERNANT UNE REELLE RECONNEXION DE L'INFRASTRUCTURE DE MAILLAGE LINEAIRE .

Rapport intermédiaire du groupe de travail « Blaireau » du Regionaal Landschap Dijleland du 8/3/2006 . (Résumé) .

Mr Koen Berwaerts introduit le sujet : présence et écologie du blaireau , causes de sa raréfaction et projet « Développement du plan de protection du blaireau dans la partie sud de la province du Brabant flamand et la zone frontière interrégionale .

C'est en mars 2004 que débuta ce projet du « Regionaal Landschap Dijleland » vzw , qui comprend :

-l'inventaire et le contrôle du statut des terriers de blaireaux dans la région de l'étude (y compris ceux en Brabant wallon) .

-la sensibilisation et l'éducation de divers groupes intéressés : chasseurs , agriculteurs , sylviculteurs , protecteurs de la nature , récréants , communes , provinces et régions .

-des mesures actives sur le terrain pour améliorer l' habitat .

En partenariat avec la cellule « Natuurtechnische Milieubouw » du secteur « Algemeen Milieu- en Natuurbeleid » de la Communauté flamande , le projet a débuté le 1^{er} janvier 2006.

Objectifs :

-Situation géographique de l'habitat optimal et sub-optimal du blaireau (habitatanalyse).

-description géographique de diverses possibilités de recolonisation et situation de points critiques en ce qui concerne la fragmentation et la connectivité . (connectiviteitanalyse)

-formulation d'une proposition pour l' amélioration de l' habitat.

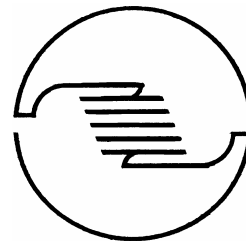
-préparation technique détaillée des mesures de désenclavement prioritaires.

Construction de la carte de base :

Aux cartes BWK de Flandre (De Biologische Waarderingskaart) et Top 10 v de Wallonie sont superposées des cartes des cours d'eau , des voies de chemins de fer , des chemins , des petits éléments du paysage , ...

Via une analyse « least- cost » séquentielle et l'application de la fonction-corridor , il s'agit de rechercher pour chaque milieu –source de blaireaux situé dans le territoire étudié quelles sont les possibilités de corridors et où se situent les points critiques au niveau de l' infrastructure linéaire existante .

Les prochaines réunions du groupe de travail « Das – Blaireau » sont prévues le 18 septembre et le 4 décembre 2006 .



ENTENTE NATIONALE POUR LA
PROTECTION DE LA NATURE
association sans but lucratif

Bulletin des nouvelles

N° 10

Août 2006

PROJET DE DECLARATION ECRITE SUR LES O.G.M. AU PARLEMENT EUROPEEN.

Les députés européens Caroline Lucas (Grande-Bretagne), Ioannis Gklavakis (Grèce), Thijs Bermas (Pays-Bas) et Janusz Wojciechowski (Pologne) ont déposé un projet de déclaration écrite sur la culture des O.G.M.

Ils réclament dans cette déclaration des changements dans la loi européenne pour que chaque pays membre et chaque région puisse interdire la culture des O.G.M. dans son propre territoire.

Pas mal de régions européennes ont déjà déclaré leur volonté d'être zone libre des O.G.M.

Espérons qu'une majorité de parlementaires européens adhérera à cette déclaration.

Déclaration écrite sur les denrées alimentaires, les semences et le fourrage génétiquement modifiés

Le Parlement européen,
vu l'article 116 de son règlement,

A. respectant la volonté de la majorité des citoyens de l'Union européenne et de nombreuses régions des États membres, qui se sont prononcés contre la présence d'organismes génétiquement modifiés,

B. considérant la difficulté énorme de garantir la coexistence d'organismes génétiquement modifiés et d'autres cultures,

C. reconnaissant que la biodiversité contribue beaucoup plus à notre sécurité alimentaire que toute technologie génétique appliquée à des plantes ou des animaux,
D. considérant que la production de denrées alimentaires par des méthodes traditionnelles et écologiques est la meilleure manière de développer l'agriculture en Europe,

E. considérant les risques reconnus que les organismes génétiquement modifiés présentent

pour la santé des personnes et des animaux ainsi que pour l'environnement naturel,

F. constatant que les droits de brevet sur les organismes vivants font considérablement augmenter les coûts des agriculteurs,

1. demande que chaque pays et région ait le droit d'interdire totalement l'importation, la culture et la vente d'organismes génétiquement modifiés ;
2. exhorte le Conseil et la Commission à rendre les entreprises de technologies génétiques responsables, de manière rigoureuse et illimitée, de tous les dommages occasionnés à l'environnement, à la santé et à l'économie du fait de l'introduction et de l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés ;
3. demande que tous les droits de brevets sur des organismes vivants soient déclarés nuls ;
4. charge son Président de transmettre la présente déclaration, accompagnée du nom des signataires, au Conseil et à la Commission.

PE 371.059v01-00 DC/604026FR.doc

Le ministre de l'environnement et de l'agriculture de la Région wallonne, Bernard Lutgen s'oppose aux cultures transgéniques.

Le ministre considère que les O.G.M. n'apportent rien aux agriculteurs, qu'ils ne font qu'accroître leur dépendance par rapport aux firmes phytosanitaires et aux producteurs de semences; que des études scientifiques mettent en évidence le risque d'irréversibilité pour l'environnement en cas de contamination transgénique et l'impact négatif des O.G.M. sur la diversité biologique. Ils constituent une menace potentielle pour la santé des consommateurs.

Le ministre fait dès lors prévaloir le principe de précaution. Il veut faire adopter un décret régional empêchant les cultures d' O.G.M. et envisage de rejoindre les nombreuses régions des Etats membres européens qui se sont prononcées contre les cultures d' O.G.M. sur leur territoire.

L'Entente a remercié le ministre pour ses prises de position, en saluant son courage politique.

ENQUETE PUBLIQUE SUR LA GESTION DE L'EAU EN WALLONIE.

Afin d'élaborer de nouvelles mesures pour améliorer, préserver et même restaurer la qualité de nos ressources en eau et pour en promouvoir une utilisation durable, un plan de gestion sera mis en œuvre à l' échelle des districts hydrographiques de la Meuse, de l'Escaut, du Rhin et de la Seine.

Des objectifs environnementaux seront fixés pour les rivières, les lacs, les eaux souterraines et les zones protégées comme les sites Natura 2000, les zones de baignades, les captages, afin de répondre aux exigences de la directive-cadre Eau (directive européenne 2000/60/CE)

L'enquête publique, ouverte le 1^{er} janvier , se terminait le 30 juin 2006.

♦ Sauvegarde du patrimoine « Eau »

Participation régulière aux contrats de rivière "Dyle et Affluents" et "Gette et Affluents".
Participation aux Journées wallonnes de l'Eau.

Collaboration à l'enquête publique wallonne sur la gestion de l'eau, en engageant les associations et le public à y répondre également.

Demande aux autres Régions de prendre la même initiative dans l'intérêt commun.

♦ Effets des pesticides et autres substances toxiques sur l'environnement et la santé

Collaboration avec le P.A.N. Intervention au niveau des administrations, cabinets ministériels, collège des médecins, ..., à la télévision.

Conférence sur les pesticides à l'Institut Eco-Conseil à Namur.

Dossier sur les OGM.

Félicitations au Ministre de la Région wallonne, suite à son refus de permettre des cultures d'OGM dans la Région.

♦ Effet des excès de nitrates sur l'environnement (sol, milieux, flore, faune) et la santé

Dossier, interventions.

♦ faune :

Participation au groupe de travail "Das-Blaireau" interrégional

Participation au groupe de travail "Poissons" (Natagora, ...).

Les problèmes liés à la chasse : participation au Conseil associatif d'I.E.W. sur ce sujet.

L'Entente soutient la position et les propositions de la L.R.B.P.O.

♦ Informations-Education

Publication du "Bulletin des nouvelles" de l'Entente, "Nieuws van het Verbond"

Réédition du « Glossaire botanique illustré » et de l' « Initiation à la reconnaissance des Fougères ».

Cours de formation de Guides-Nature à Bruxelles, Vierves, Bon Secours, Neufchâteau.

Au Centre de recherche et d'éducation pour la conservation de la nature à Vierves, accueil des écoles et de groupes, stages. Vu le succès tout est complet jusqu'en novembre 2006.

Les deux membres du personnel de l'Entente participent à la gestion de plusieurs réserves naturelles

Cours aux Natuurgidsen par le "Centrum voor Natuur en Milieueducatie" en diverses régions flamandes.

Site Internet : www.belgonatura.be

♦ Représentation de l'Entente

Administrateurs et délégués ont participé aux activités de la Commission Royale des monuments, sites et fouilles et du Conseil Supérieur de la Conservation de la Nature dans les trois régions , de la Commission Régionale de Développement en Région bruxelloise, de Bruxelles-Nature , du Conseil de l'urbanisme du Brabant wallon, etc..

Participation à l'enquête publique et à la réunion de concertation. La Commune a finalement accordé, après étude d'incidences, un permis d'urbanisme assorti de nombreuses recommandations. A suivre. Une demande de classement a été introduite au sujet de ce Plateau, la procédure n'a pas encore été initiée par la Région de Bruxelles-Capitale.

L'intérieur d'ilôt rue Papenkasteel et Geleysbeek à Uccle, partie du maillage vert défendu par l'Entente : Participation à l'enquête publique et à la concertation pour s'opposer à une demande de permis d'urbanisme de constructions importantes.

La vallée du Molenbeek à Ganshoren : Intervention de l'Entente lors de l'enquête publique sur le projet de P.P.A.S., compte tenu de la présence de sites de haute valeur biologique, des marais de Ganshoren, site classé, réserve naturelle régionale et de la Z.S.C. Natura 2000 à cet endroit. Opposition à l'implantation d'industries urbaines qui détruiront le maillage vert et bleu et plaider en faveur d'un maillage vert interrégional, avec les Régions flamande et bruxelloise.

Le site du Kattebroek est enfin classé. L'entente, qui a pris sa défense depuis des années, a participé à l'inauguration du nouveau site classé.

Le lac du Bois de la Cambre, à Bruxelles, a subi des travaux. Réclamations de l'Entente contre l'empierrement des berges, avec demande d'une restauration des possibilités d'implantation de la végétation rivulaire.

◆ **Organisation des Journées du Patrimoine et Open Monumentendag :**

Les diverses activités des associations membres en 2005 :

en Région wallonne : 245 participants, en Région flamande, plus de 250, en Région bruxelloise, dans les 270.

Pour 2006, une série d'associations se sont déjà engagées.

Participation à l'élaboration du projet LIFE - Nature sur le thème "restauration des zones humides dans le bassin de la Dyle" avec les R.N.O.B. et plusieurs autres associations et P.C.D.N. concernés. Accord obtenu des communes de La Hulpe, Rixensart, Lasne et Grez-Doiceau, des propriétaires de sites Natura 2000 et de la Région wallonne. Attente d'une décision de la Communauté Européenne.

◆ **Sauvegarde des réseaux écologiques :**

Démarches en vue d'une coordination entre les trois Régions pour maintenir ou restaurer les maillages vert et bleu interrégionaux. (exemples : vallées de la forêt de Soignes, vallée de la Woluwe, du Molenbeek, du Vogelzangbeek, ... de la Lasne, de la Dyle, ...)

Participation aux réunions du groupe de travail intercommunautaire C.P.D.T. étudiant la "gestion territoriale de l'environnement" sous thème "patrimoine naturel", au Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois à Gembloux, puis à la faculté de géographie de l'Université du Sart Tilman à Liège (Méthodologies comparatives pour un programme optimal de restauration et de gestion du patrimoine naturel). Etudes particulièrement intéressantes pour les sites du réseau Natura 2000.

Participation aux P.C.D.N., particulièrement à Rixensart.

GESTION DE L'EAU EN REGION DE BRUXELLES – CAPITALE

La Région de Bruxelles-Capitale n'a pas encore transposé la Directive-Cadre de l'Eau. Elle devait le faire depuis 2003.

La Belgique a été condamnée le 15/12/2005 par la Cour Européenne de Justice pour le retard à transposer la directive.

Un avant-projet d'ordonnance de la RBC pour la transposition de la Directive-Cadre de l'Eau est en cours.

Alors que les deux autres Régions l'ont transposée et ont annoncé une enquête publique sur la gestion de l'eau, nous demandons à la Région de Bruxelles-Capitale de prendre les mêmes dispositions sans tarder.

GESTION DE L'EAU EN REGION FLAMANDE

Le Décret sur la politique Intégrale de l'Eau du 18 juillet 2003 transpose la Directive Européenne Cadre de l'Eau et introduit les instruments nécessaires pour l'application d'une politique intégrale de l'eau comprenant autant les aspects écologiques que les aspects économiques et sociaux.

Objectifs :

- .combattre et réduire la pollution de l'eau ;
- .une gestion durable des cours d'eau et des réserves d'eau ;
- .réduire les risques d'inondations ;
- .combattre le dessèchement ;
- .réduire l'érosion des sols ;
- .utilisation multifonctionnelle de l'eau ;
- .promouvoir l'implication du public.

Instruments :

- .confrontation à l'eau : comment prévenir d'éventuels dégâts ;
- .délimitation, sur base de critères hydrographiques, des zones rivulaires dans les plans de gestion des bassins et sous-bassins, avec réglementation : servitudes patrimoniales ;
- .acquisition : expropriation pour utilité publique ; droit de préemption ;
- .obligation d'achat : le propriétaire peut exiger l'achat pour diminution de valeur ou insécurité d'exploitation.

La distribution géographique comprend 4 bassins fluviaux, 11 bassins de rivières et 103 sous-bassins.

Le Décret de Politique Intégrale de l'Eau organise une enquête publique concernant l'élaboration des deux premiers stades des plans de gestion des bassins fluviaux (y compris une demande d'avis à la Région wallonne et à la Région de Bruxelles-Capitale). L'enquête publique sur les plans de gestion des bassins et des sous-bassins aura lieu en même temps.

Cette enquête publique débute le 22 novembre 2006 (Information à l'Administration Communale).

**Journée Nationale de la Protection de la Nature
associée aux Journées du Patrimoine.**

Nous vous invitons à diffuser les annonces des activités auprès de vos membres, dans votre bulletin ou par un communiqué de presse locale, par courriel, ...
Ces initiatives des associations pourront sensibiliser le public au respect du patrimoine naturel.

Wallonie. Thème : « Patrimoine et Citoyenneté ».

Ferrières

Promenade guidée dans le patrimoine naturel défendu par l'action citoyenne de l'association.

Rendez-vous : dimanche 10 septembre 2006, à 14h., place de Chablis.

Programme : après visite du stand de l'asbl, "Le Genévrier" guidera une promenade nature vers des sites mis en réserve naturelle et ainsi sauvegardés. Passage par plusieurs monuments classés, dont l'église de Ferrières, la ferme de la.Housse,...

Organisation : Le Genévrier avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

Contact : P. Rixhon, allée de Bernardfagne, 7a, à 4190 Ferrières. Tel. 086/40.11.71. E-mail: info@genevrierv.be Internetsite: <http://www.genevrierv.be>

Beauvechain (Bevekom)

Excursion guidée « nature et archéologie » aux lisières de la forêt de Meerdaal, site classé.

Rendez-vous : samedi 9 septembre 2006 à 14 h. au Moulin des Forges, rue des Claines, Hamme-Mille.

Programme : excursion aux lisières de la forêt de Meerdaal, site classé et site Natura 2000, en passant par le bois Nicaise (classé) et par des tombelles et un retranchement (éperon barré), sites archéologiques de l'âge du bronze et de l'âge du fer. Explications sur le programme de gestion de la forêt.

L'action citoyenne des trois associations co organisatrices, depuis 25 ans a permis de sauvegarder ces sites en obtenant des statuts de protection.

Organisation : les Amis du Parc de la Dyle, Action-Environnement Beauvechain et l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

Contact : J. Sténuit, rue des Déportés, 16 à 1390 Grez-Doiceau. Tel/fax: 010/86.29.76. E-mail: j.stenuit@versatel.be

La Hulpe

Excursion guidée dans le parc de l'institut Derscheid et dans la forêt de Soignes alentour.

Rendez-vous : dimanche 10 septembre 2006 14h30, gare SNCB de Groenendaal, d'où co-voiturage possible vers l'entrée du parc Derscheid à La Hulpe.

Programme : excursion dans le parc de l'institut Derscheid, créé à l'initiative d'un mé-

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale du 09/05/2006

Activités de l'exercice de 2005 - 2006

En collaboration avec les associations membres, l'Entente a défendu des objectifs communs concernant la sauvegarde des milieux, de la biodiversité végétale et animale et des paysages ; intervenant en faveur d'un aménagement harmonieux du territoire, de la conservation d'un environnement de qualité (lutte contre la surexploitation des milieux et des richesses naturelles et les pollutions) ; sans oublier l'information et l'éducation du public.

♦ Protection des milieux naturels et des espaces verts en général

La grande bruyère de Rixensart, menacée par un projet de construction de sept immeubles de sept étages :

Milieu de grand intérêt biologique, entouré de sites Natura 2000, dans la vallée de la Lasne. Intervention de l'Entente à la Commune, participation à l'enquête publique, démarches auprès des ministres responsables. Participation à une manifestation publique (450 personnes). Appel à la collaboration des associations avec regroupement auprès de "Hommes et Patrimoine". Le permis unique a été refusé par la Commune, après avis négatifs nombreux à l'enquête publique ainsi que de la part du fonctionnaire technique régional, de la C.C.AT, de la C.R.M.S.

La commune établira un P.C.A. et achètera les parcelles concernées pour leur donner le statut d'espaces verts.

Participation à l'enquête publique sur l'aménagement du site des Papeteries de Genval, ce projet menaçant également la vallée de la Lasne dans une zone contiguë aux sites Natura 2000 et à la Grande Bruyère.

La réserve naturelle de la Heid des Gattes à Aywaille. L'entente reste attentive aux menaces concernant ce site, géré par "Ardenne et Gaume". Le bail emphytéotique de location à cette association a heureusement été reconduit jusqu'en 2050.

Le site Natura 2000 et réserve naturelle de Houstà à Braine-le-Château, objet d'un projet de station d'épuration contre lequel l'Entente était intervenue. Après refus de la Commune, l'Intercommunale du Brabant wallon, en recours auprès du Ministre responsable, avait obtenu le permis. L'A.D.E.S.A. et les R.N.O.B ont introduit un recours au Conseil d'Etat.

La vallée du Verrewinkelbeek et du Linkebeek :

Intervention de l'Entente lors de l'enquête publique, contre un projet d'exploitation intensive d'une porcherie, source de pollution par les lisiers. Ce versant de la vallée n'étant pas protégé côté flamand alors qu'en Région bruxelloise, l'autre versant est site Natura 2000. Le permis d'environnement a été refusé par la Commune.

Le plateau Engeland à Uccle, menacé par un grand projet de construction de logements, risquant d'entraîner des incidences négatives importantes sur les sites Natura 2000 alentour et les réserves naturelles régionales du Kriekenput et du Kinsendaal.

Woluwe Saint-Lambert:

Ecole Paola et jardin animalier pédagogique dans le parc de Roodebeek :
Visite guidée, partant de la maison classée du peintre Constant Montald, passant par l'école Paola et par le jardin animalier pédagogique, le tout dans le cadre de verdure du parc de Roodebeek, site classé; lieux privilégiés de détente pour le corps et l'esprit (Art, histoire et nature) .

Rendez-vous: samedi 16 septembre 2006 à 13 h. 45, à l'entrée du parc de Roodebeek, vers la villa Montald, chaussée de Roodebeek, 270 (Bus 27 , 29 arrêt Verheyleweghen) .

Organisation: ASEPRE asbl , avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature. Contact: Beys-L'hoest, rue Cayershuis, 9 Boite 1 à 1200 Woluwe St Lambert. Tél: 02/771.33.71 E-mail: raybeys@skynet.be

Région flamande. Thème : « Import-Export » .

Les activités auxquelles collaborent les groupements de conservation de la nature sont organisées au niveau des comités locaux des communes . Chaque commune peut donc fournir le programme des activités qui ont lieu sur son territoire .

Exemples parmi les diverses activités :

Leuven , Bierbeek

Excursion guidée à vélo à la découverte des arbres remarquables indigènes et exotiques des parcs autour de Louvain . Trajet de 25 km , par le château d' Arenberg , l'arboretum d' Heverlee , l'abbaye de Park-Heverlee , ...

Rendez-vous : dimanche 10 septembre à 10 h et à 14 h . Deux points de départ : château d' Arenberg à Heverlee(avenue Cardinal Mercier , 94) et la maison de « Beeld en Kunst » , a.s.b.l. à Lovenjoel (Grootpark , n°3) .

Inscription obligatoire au 016/40.85.58 ou par E-mail : herman.diels@rld.be avant le vendredi 8 septembre ;

Organisation : Regionaal Landschap Dijleland vzw , het Agentschap voor Natuur en Bos , De Vrienden van Heverleebos en Meerdaalwoud , vzw .

Excursions guidées dans le "Grand Parc" à Lovenjoel (Bierbeek) , aux nombreux arbres remarquables .

Rendez-vous le dimanche 10 septembre à 10 h30 et à 14 h30 à la maison « Beeld en Kunst » a.s.b.l. (Groot Park , n° 3).

Organisation : Regionaal Landschap Dijleland et Natuurpunt Velpe-Mene .

Exposition d'art sur le même thème à la maison de "Beeld en Kunst" (Groot Park n° 3 , Lovenjoel) ouverte le dimanche 10 septembre entre 10 h et 18 h.

Info : Regionaal Landschap Dijleland vzw
Naamsesteenweg 573 , 3001 Heverlee , 016/40.85.58 E-mail : info@rld.be
Site Internet : www.rld.be

decin en tant que sanatorium (1905) et dans la forêt de Soignes alentour, site classé à l'initiative de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes et site Natura 2000. L'association lutte depuis 1909 pour la sauvegarde de la forêt et de ses lisières. Cette lutte citoyenne se poursuit. Seront évoqués : l'histoire de la création de la clinique Derscheid (centenaire en 2005) avec le soutien de la reine Elizabeth, l'histoire de la forêt de Soignes, sa biodiversité,...

Organisation : Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, asbl, avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

Contact : J. Sténuît, rue des Déportés, 16 à 1390 Grez-Doiceau. Tel/fax: 010/86.29.76. E-mail: j.stenuit@versatel.be

Lasne

Excursion guidée architecture, histoire et nature.

Rendez-vous : samedi 9 septembre 2006 à 14 h. au parking de l'ancienne gare vicinale de Maransart-Aywiers (Lasne).

Programme : excursion à l'abbaye d' Aywiers, monument et site classés et à la réserve naturelle du ru Milhoux, site Natura 2000 et zone humide d'intérêt biologique, acquise par Lasne-Nature, par souscription. Ces sites ont été sauvegardés grâce à l'action citoyenne de l'association. La visite mettra en évidence l'intérêt architectural, historique de l'abbaye et l'intérêt biologique et paysager de la réserve naturelle située à proximité.

Organisation : Lasne-Nature, avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

Contact: Willy Calleeuw, rue de Fichermont, 3, 1380 Lasne.

Tel. 02/633.27.64 Fax: idem.

E-mail: secretariat@lasne-nature.be Site internet: <http://www.lasne-nature.be>

Nivelles

Visites commentées de la ferme de Willambroux .

Rendez-vous : samedi 9 septembre 2006 à 16 h. et dimanche 10 septembre 2006 à 11h., centre commercial "Shopping Nivelles-Sud", chaussée de Mons.

Programme : visite de la ferme de Willambroux, ferme brabançonne en plan carré, des 17^e, 18^e et 19^e s., dont les volumes des divers bâtiments forment un ensemble d'une bonne qualité architecturale. Implantée dans un modeste espace vert, elle se situe aux portes de Nivelles où elle fait figure de point de focalisation et de symbole pour les habitants. C'est le seul bâtiment de cette qualité aux entrées de la ville.

Grange remarquable avec soubassement continu en pierre bleue, encadrement des portes, très belle charpente.

La ferme se situe à l'emplacement d'une ancienne léproserie créée à la fin du 12^e s. par Marie d'Oignies. La ferme, qui était vouée à la démolition en 2000, a été sauvée grâce à l'action citoyenne des nivellois, aidés par l'asbl ADESA.,

Organisation : ADESA, avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

Contact : G. H. Everaerts, ADESA, rue des Canonnières, 12, 1400 Nivelles. Tél et Fax.: 067/21.04.42

E-mail: adesa@skynet.be

Rixensart

Excursion guidée vers les monuments et sites classés du domaine de Mérode.

Rendez-vous : samedi 9 septembre 2006 à 10 h, devant l'église du château (église Ste Croix), rue de l'église.

Programme : l'excursion guidée attirera l'attention sur l'architecture et l'histoire du château (monument classé du patrimoine majeur de la Région wallonne), sur la beauté du parc et du domaine forestier de Mérode, puis sur la vallée de la Lasne, avec ses étangs et zones humides riches en flore et en faune (sites classés et sites Natura 2000). Cet ensemble de sites de haute valeur biologique et paysagère a été sauvegardé grâce à l'action citoyenne des associations de défense de la nature, durant de longues années. Se munir de bottes.

Organisation : AVES Bruxelles-Brabant-Natagora, en collaboration avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

Contact: Brigitte Chiwy (guide avec Ludovic Petre), rue Saint-Roch, 3, 1330 Rixensart. Tél. 02/653.03.55

Vierves sur Viroin

Excursion guidée vers des monuments et sites classés sauvegardés grâce à l'action citoyenne des associations.

Rendez-vous : samedi 9 septembre 2006 à 14 h. et dimanche 10 septembre 2006 à 14h., au gîte pour l'environnement (ancienne gare de Vierves)

Programme : départ de l'ancienne gare de Vierves, inaugurée le 6 juin 1854. De style traditionnel des gares de l'Entre Sambre et Meuse, elle a été entièrement restaurée par les C.N.B. Elle abrite les infrastructures d'éducation dans le domaine de la nature et de l'environnement. On y trouve un jardin botanique et de plantes médicinales. Les nombreuses activités (conférences, stages, formation de guides-nature ...) sont organisées en étroite collaboration avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature. On se rend à l'ancien presbytère du village (1750) repris à l'inventaire du patrimoine architectural de la Belgique. Il est le siège social des C.N.B. (Centre Marie-Victorin). Arrivée sur la place de l'église, édifice néo-gothique. On peut aussi y admirer les murs du château féodal. Enfin, l'excursion se dirige vers l'ancien lavoir (bâtiment classé) et une chapelle d'où l'on a une vue splendide sur le château et le paysage de la vallée du Viroin.

Organisation : C.N.B. avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

Contact : L. Woué, C.N.B., rue des Ecoles, 21, 5670 Vierres-sur-Viroin. Tél. 060/39.98.78, 060/31.13.83.

E-mail: CNBCMV@skynet.be et CNBGINKGO@skynet.be et Internetsite: <http://www.cercles-naturalistes.be>

Bruxelles Thème : « CORPS et ESPRIT »

Bruxelles :

Visite guidée du jardin pédagogique de l'école Robert Dubois pour enfants malades (notamment enfants hospitalisés à l'hôpital universitaire Reine Fabiola), dans l'enceinte du site classé de l'hôpital universitaire Brugmann.

On y traite le corps et l'esprit. L'école initie les enfants à la nature. Dans cet espace vert, des activités de jardinage sont organisées pour les enfants handicapés.

Rendez-vous: samedi 16 septembre et dimanche 17 septembre 2006 à 14 h., à l'hôpital des enfants, avenue J.J. Crocq, 15 à 1020 Bruxelles.

Organisation: Amis de l'HUDERF avec l'Entente Nationale. Contact: F. de Mathelin, Corniche verte 11 A à 1150 Bruxelles. Tél: 02/772.80.92 GSM: 0476/38.59.17

E-mail: leondubois@telenet.net

Bruxelles:

Visite guidée, sur le thème « Corps et Esprit », du campus de l'établissement d'enseignement universitaire qu'est l'hôpital Brugmann, école de stage des étudiants en médecine (Cliniques et institut psychiatrique). La nature entoure l'architecture particulièrement humaine de cet hôpital pavillonnaire imaginé par Victor Horta, en 1906, grâce au mécène Georges Brugmann. Inauguré en 1923, en présence du Roi Albert et de la Reine Elisabeth. Détails de l'Art Nouveau, arbres, fleurs, buissons, oiseaux charment les yeux et les oreilles.

Rendez-vous: dimanche 17 septembre 2006 à 10 h., place Van Gehuchten.

Organisation: Cercle des Guides-Nature du Brabant (C.N.B.) avec l'Entente Nationale.

Contact: Huguette Vandenberghe, rue du Progrès, 187 bte 103 à 1030 Bruxelles. Tél: 02/203.52.88. GSM : 0485/52.72.90 Fax: 02/203.52.88

Saint-Josse

Visite guidée de l'ancien jardin botanique à St Josse : la botanique, les arbres (acclimatation au début du 19^e s. d'arbres exotiques liés aux découvertes géographiques) l'architecture classique et la statuaire (Constantin Meunier, ...).

Rendez-vous: samedi 16 et dimanche 17 septembre 2006 à 10h et à 14 h devant l'entrée du Jardin botanique.

Organisation: C.E.B.E. asbl avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature

Contact: Christian Rombaux, av Dailly, 53 à 1030 Bruxelles

Tél : 02/242 50 53

E-mail : christianrombaux@skynet.be

Site internet : www.cebe.be